



Thônex
Police municipale

Demande d'autorisation simplifiée de pose de panneau

A adresser en 1 exemplaire à : Police municipale de Thônex, ch. du Bois-Des-Arts 58, CP 64, 1226 Thônex

Objet de la demande (1 par objet SVP)

(Les articles mentionnés sont ceux du règlement cantonal d'application de la loi sur les procédés de réclame - F 3 20.01)

Nature du procédé de réclame

- o Panneau "de chantier" (art. 20)
- o Panneau "à louer" ou "à vendre" (art. 24)

La surface du procédé de réclame ayant trait à la location ou à la vente ne peut pas exéder 2m².

La surface maximale d'un panneau de chantier est de 20m². Les deux tiers au moins du panneau sont consacrés aux informations sur le chantier, soit le type et la description des travaux effectués, un dessin, le nom du propriétaire, le nom et l'activité des entreprises et mandataires oeuvrant sur le chantier. La surface restante peut être consacrée à des informations ayant trait à la location et/ou à la vente de la construction.

Adresse du lieu d'emploi du procédé :

.....

Mandataire chargé de la pose

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Tél. : Fax : E-mail :

Utilisateur du procédé de réclame

Propriétaire de l'établissement/du commerce ou représentant de la société

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. : Fax : E-mail :

Descriptif détaillé du procédé de réclame (dimensions, couleurs, texte)

.....

.....

Lieu et date :

Cachet et signature du requérant :